

## Cercle Vulnérabilités et Société

**Faire société avec tous les âges**



**Pour une politique globale  
du lien intergénérationnel**

# SOMMAIRE

	<b>Préambule</b> .....	3
	<b>Synthèse</b> .....	4
	<b>Introduction</b> .....	5
	<b>Constat et problématique</b> .....	6
	<b>Notre conviction</b> .....	8
	<b>Principes directeurs pour conduire l'action</b> .....	9
	<b>5 lieux-source où faire porter prioritairement l'action</b> .....	11
	<b>Mesurer et piloter le lien intergénérationnel grâce à une gouvernance transversale</b> .....	22
	<b>Conclusion</b> .....	25
	<b>Remerciements</b> .....	26



## PRÉAMBULE

Le Cercle Vulnérabilités et Société a souhaité apporter sa contribution à la question du « lien intergénérationnel », sujet incontournable de prospective économique et sociale, à travers son prisme spécifique, à savoir que :

- toute forme de vulnérabilité porte en elle-même les germes et les pistes d'innovation qu'elle appelle ;
- les réponses les plus probantes aux défis sociétaux reposent sur la nécessaire mobilisation, en qualité de co-acteurs, de toutes les personnes concernées au premier chef.

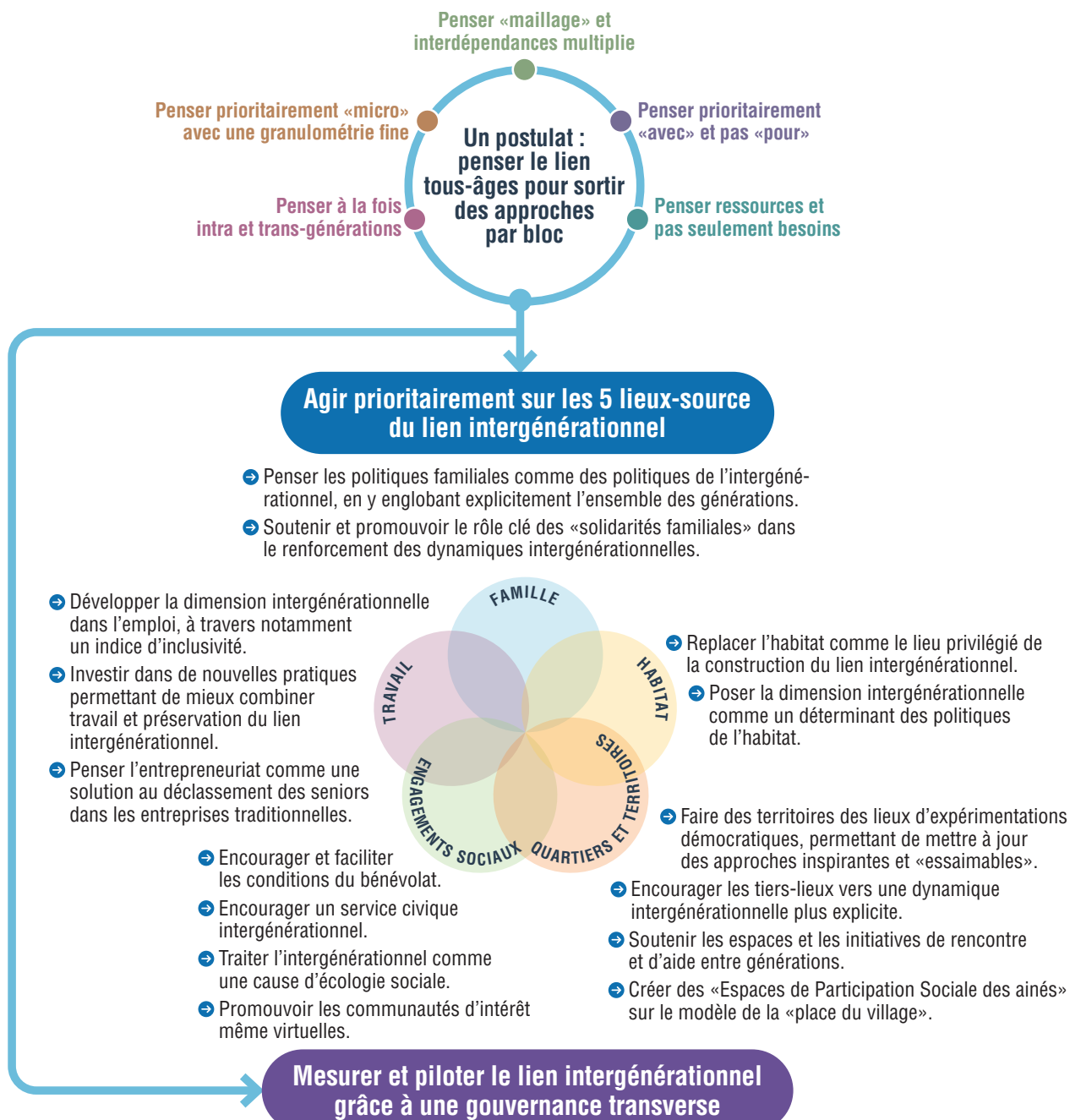
Comme pour chacun de ses travaux, le Cercle Vulnérabilités et Société a mobilisé l'expertise spécifique de ses membres en s'appuyant sur leur expérience de terrain. Un groupe de travail composé de 15 personnes représentant 12 organisations membres du Cercle V&S s'est ainsi réuni à 4 reprises en 2021.

Cette note est la synthèse de leurs réflexions, assortie de propositions pour réorienter l'action, et notamment l'action publique.

Ces propositions et pistes d'action s'inscrivent plus largement dans un cadre de lecture renouvelé de nature à embrasser et canaliser le foisonnement des initiatives déjà existantes (à tous niveaux) et disposant de leurs dynamiques propres.

# SYNTHÈSE

## Lien intergénérationnel : un enjeu systémique de contributions collectives au bien commun



### Évaluer le lien intergénérationnel en se dotant d'outils de mesure capables d'en rendre objectivement compte

- Mieux appréhender la «dette» dans la création de richesse du lien intergénérationnel.
- Construire un indicateur macrosocial objectif (équivalent du PIB étendu aux périmètre social) capable de rendre compte de la richesse sociale.

### Développer une véritable stratégie de pilotage du lien intergénérationnel

- Basculer l'approche du lien social : penser le lien social comme une richesse plus que comme un risque.
- Organiser le pilotage à partir des lieux matriciels du lien intergénérationnel (cf. supra) qu'irriguent une abondance de champs thématiques.
- Confier ce pilotage à une instance ministérielle dédiée.

**Vers une nouvelle «alliance pour les générations»**



## INTRODUCTION

Le lien entre les générations constitue sans doute la forme la plus chimiquement pure du lien social. Il symbolise à lui seul la difficile coexistence de toutes ses composantes : le jeune et le vieux, l'avenir et le passé, le fort et le faible, l'insouciant et le sage, le novice et l'expérimenté, celui qui produit et celui qui coûte...

En France, le bouleversement démographique engagé par le baby-boom de l'après-guerre, les progrès exceptionnels de la médecine avec ses effets sur l'espérance de vie et l'évolution des modes de vie et d'apprentissage, sont à l'origine d'imposantes tensions pesant aujourd'hui sur la société, sur son tissu social comme sur son moteur économique.

A l'heure de « la transition démographique », trop souvent réduite à la question du vieillissement de la population, l'évolution du lien intergénérationnel est devenue un enjeu de société de première importance à un horizon désormais proche (2050).

La question de la préservation du lien intergénérationnel, tenant à des évolutions démographiques et sociologiques plutôt lentes, est une question annoncée depuis des décennies sans avoir pour autant fait l'objet d'une anticipation politique suffisante.

L'enchaînement métronomique des crises (financière, économique, écologique, sociale, sanitaire...), qui tendent les relations entre les groupes sociaux, vient révéler une possible atonie sinon anémie du lien intergénérationnel.

Pour la plupart des observateurs, la question est habituellement de savoir comment préserver ou réparer ce lien : comment endiguer le risque de la stigmatisation et de la polarisation – voire ghettoïsation – d'une partie de la population, comment éviter le risque d'un conflit ouvert, comment réduire l'écartèlement de la société ?

Pour le Cercle Vulnérabilités et Société, la question est davantage de savoir, de manière prospective, **comment réinventer, à partir de ces crises qui nous obligent, les modalités de la co-création inter-âges dans une perspective de bien commun ?**

De son point de vue, l'enjeu est de quitter les réflexes comptables (qui est la cause de cette situation ? Qui en a payé le plus lourd tribut ?...), pour créer les bases d'une richesse éthique, sociale et économique remodelée, s'appuyant sur l'intégration de tous les âges, pour répondre plus collectivement aux véritables défis sociétaux de demain.

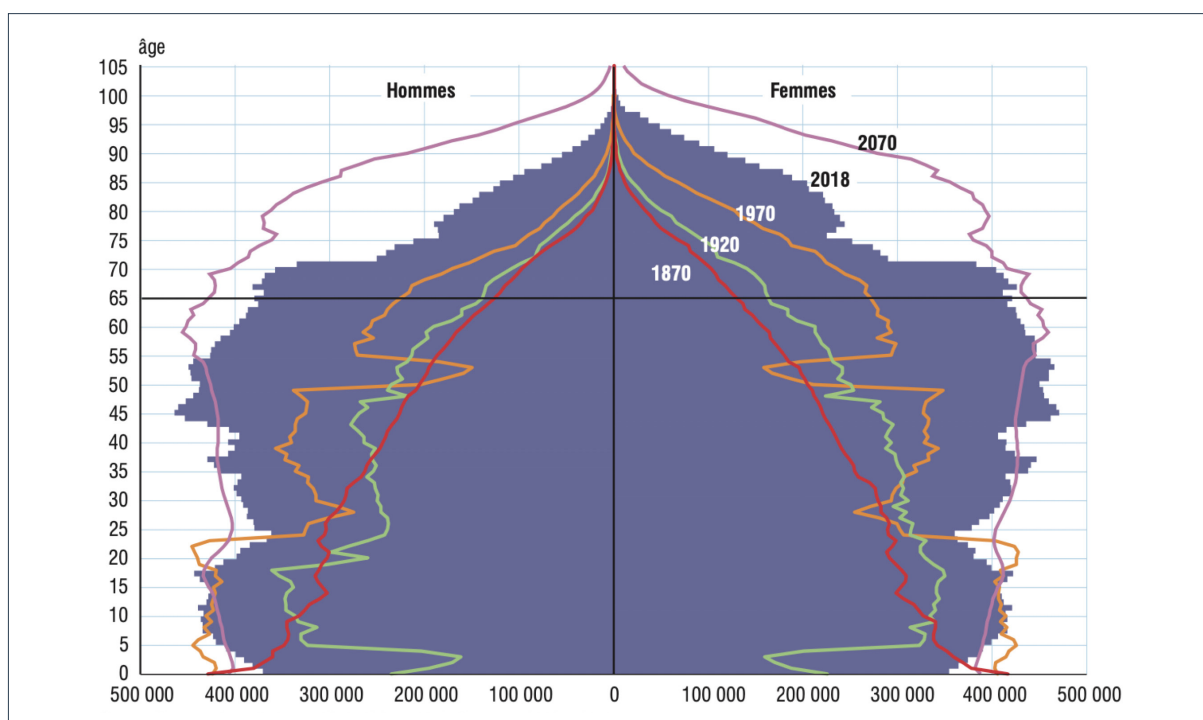


## CONSTAT ET PROBLÉMATIQUE

### D'un basculement générationnel à bas bruit...

L'évolution de la structure démographique française a inexorablement fait basculer les équilibres sociaux et économiques séculaires. Ceux-ci sont désormais dans une situation inédite et fragile, créant d'importantes lignes de fracture entre les générations.

En 2050, 19 millions de Français auront plus de 65 ans (soit 26%, +35% par rapport à 2020), 12 millions auront plus de 75 ans. Cette situation crée, déjà en elle-même, de fortes tensions dans les champs économique (PIB), social (solidarité), sanitaire (santé), etc.



**Schéma :** Évolution de la pyramide des âges jusqu'en 2050+

Champ : France métropolitaine en 1870, 1920 et 1970, France en 2018 et 2070.

Lecture : en 2018, la France compte 421 000 femmes âgées de 65 ans.

Sources : Human mortality database en 1870 ; Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil en 1920, 1970 et 2018 ; Insee de population en 2070.

À l'autre bout de la chaîne, le nombre de personnes de moins de 20 ans devrait demeurer stable en valeur absolue (17 millions), mais leur poids en valeur relative serait amené à diminuer significativement (22%, -9% par rapport à 2020).

Plus préoccupant, la proportion des 20-64 ans (stable en valeur absolue : 38 millions), analysé par rapport aux plus de 65 ans, chutera entre 2020 et 2050 de 2,94:1 à 1,99:1 (-33%) et celle des actifs sur les inactifs passera de 1,9 à 1,5 (-22%)<sup>1</sup>.

Cette dégradation rapide du poids des actifs sur les non-actifs devrait entraîner des conséquences fortes en matière de :

- ⊕ réduction de la consommation et de la croissance économique,
- ⊕ augmentation du coût des retraites, de la santé, de la dépendance, etc.<sup>2</sup>
- ⊕ détérioration des comptes publics et augmentation du coût induit pour les dispositifs privés.

Elle questionne la capacité de faire des projections économiques et sociales autour d'équilibres viables.

1. Source INSEE

2. Voir sur ce point l'enquête du Cercle Vulnérabilités et Société, sur les Français et le financement de la perte d'autonomie

## ...à des risques de détérioration brutale du lien intergénérationnel sous l'effet cumulé des tensions et des crises

**Cette situation de tension démographique est amplifiée par la prévalence de crises plurielles qui viennent exacerber les risques de clivages entre les générations et entre les groupes sociaux** : crise financière, crise économique et sociale, crise écologique et contraintes énergétiques, et plus récemment, crise sanitaire, crise des métiers du Care et polémique autour des EHPAD...

Cette situation interroge la forme classique du « grand récit » du lien intergénérationnel, fondé sur un mode de solidarité où « la prise en charge » des plus vieux par les plus jeunes constitue une contrepartie naturelle à l'accès à un monde meilleur qu'ils leur ont préparé. En se présentant comme une menace à l'ordre de ce récit, ces crises cumulées (et fortement médiatisées) viennent aujourd'hui plutôt aggraver le risque d'une rupture entre la génération des plus âgés, rapidement stigmatisée à la fois comme fautive et comme fardeau, et celle des plus jeunes, identifiée comme « sacrifiée » au nom des modes de vie et des besoins des aînés.

Ces éléments dessinent le tableau d'une France à la veille de fortes tensions (intérêts et besoins divergents), avec le risque de stigmatisation et d'enfermement dans des logiques coupables-victimes (bouc-émissaires), aux conséquences économiques, sociales, et civiques largement imprévisibles. Ce poids relatif des plus âgés commencerait même à être perçu comme une forme de sur-représentation illégitime venant fausser le débat démocratique en réduisant – voire muselant - le poids de l'expression des plus jeunes pourtant davantage concernés par les conséquences à long terme des choix politiques<sup>3</sup>.

À l'appui de cette crainte, l'enquête du Cercle Vulnérabilités et Société – ODOXA de février 2021<sup>4</sup> avait ainsi permis de mettre en évidence que **56% des Français craignent un conflit intergénérationnel**, c'est-à-dire des désaccords importants entre les Français les plus jeunes et les plus âgés. 12% le craignent même beaucoup et ce chiffre atteindrait 60% chez les 18-34 ans. Ce sentiment de méfiance s'expliquait notamment par :

- ⊙ Un vécu négatif de la crise significativement plus marqué chez les 18-34 ans que chez les + de 65 ans. Il s'agit bien de difficultés de même nature<sup>5</sup> mais qui touchent proportionnellement davantage les jeunes que les personnes âgées ;
- ⊙ Un sentiment important de ne pas être compris dans ses difficultés par l'autre génération, plus marqué chez les personnes âgées (70%) que chez les jeunes (57%) ;
- ⊙ L'idée d'un reconfinement ciblant spécifiquement les personnes les plus âgées ou fragiles plus acceptable pour les 18-34 ans (59%) que pour les plus de 65 ans (26%).

Pour autant, la crise du COVID 19 a également **ravivé des tendances centripètes, essentiellement intra-familiales**, en révélant d'une part le souci des plus jeunes pour les aînés (réaction émotionnelle forte quant aux effets du confinement et aux conditions de vie en EHPAD qui montre la persistance d'un lien affectif fort avec parents et grands-parents) et d'autre part l'inquiétude marquée des plus âgés quant à l'avenir des plus jeunes (hébergement, transmission patrimoniale directe des grands-parents aux petits enfants).

Ce regain d'intérêt intra-familial ne préfigure cependant pas des effets à un niveau macro. Il est sans doute trop tôt pour savoir quelles directions prendra le lien social : les populations et les générations vont-elles chercher à se replier davantage sur elles-mêmes, accentuant le risque de fracturation sociale ? Ou vont-elles au contraire chercher à contrer ce risque par un regain de solidarité croisée, rénovée dans ses modalités ?

3. [https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/presidentielle-et-si-on-limitait-le-vote-des-personnes-agees-qui-pesent-si-lourd-dans-les-urnes\\_5082289.html](https://www.francetvinfo.fr/elections/presidentielle/presidentielle-et-si-on-limitait-le-vote-des-personnes-agees-qui-pesent-si-lourd-dans-les-urnes_5082289.html)

4. Enquête réalisée dans l'hypothèse d'un 3ème confinement, sur un échantillon de 1 005 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

5. Difficultés rencontrées : détérioration des relations sociales (66% des 18-34 ans contre 48% des plus de 65 ans), du sentiment d'être mal pris en compte dans les décisions du gouvernement (58% contre 48%), de la baisse du pouvoir d'achat (51% Vs 35%), de problèmes psychologiques (56% contre 34%) etc.



## NOTRE CONVICTION : SORTIR DES APPROCHES PAR BLOCS

Le réflexe habituel est d'envisager la problématique intergénérationnelle de manière classique :

- ⊙ à partir de groupes de population concernée (dénommés « générations »). De fait, la question est le plus souvent abordée de manière **binaire**, sous l'angle frontal de blocs de générations (jeunes vs vieux) ou de catégories de population (non actifs vs actifs) inhomogènes, mais facilement opposables,
- ⊙ sous l'angle **résolutoire** en tentant de se centrer sur le règlement des problèmes rencontrés par ces groupes,
- ⊙ sous l'angle quasi exclusif de **la solidarité financière** et de transferts de ressources économiques et financières. C'est bien sous cet angle des arbitrages, sans doute nécessaires, mais insuffisants à créer du lien et de la redistribution entre les classes d'âge, que les politiques publiques sur la question de l'intergénérationnel sont largement construites (droits sociaux, fiscalité, ...) <sup>6</sup>.

Une telle approche a pour effet de focaliser l'attention sur un groupe/une génération en particulier, considéré(e) comme en difficulté, pour mobiliser à son profit les ressources d'autres groupes/génération, considérés comme plus favorisés. Elle accentue les clivages, cristallise la réflexion et accentue des risques déjà élevés de divergences, voire de conflits, en amplifiant les effets de ciseau.

**La question de l'intergénérationnel est ainsi traitée comme une question de division par nature dont on s'efforcerait d'atténuer les effets, et non comme une question de cohésion par nature (productrice de lien social, de transmission) dont on s'efforcerait de promouvoir les aspects rassembleurs et le potentiel créatif.**

**Le Cercle Vulnérabilités et Société considère qu'une telle approche par blocs, réduite aux aspects économiques et financiers, est non seulement réductrice, mais également socialement très risquée.** Elle constitue un biais de lecture (âgisme, jeunisme, ...) qui ne peut qu'engendrer des biais plus importants encore dans les solutions, par l'aggravation de tensions et de sentiments d'injustice, voire de paupérisation insidieuse. Car ces lignes de fracture sont aujourd'hui loin d'être les seules. Elles se surajoutent à d'autres lignes de fracture déjà en place dans d'autres champs (fractures culturelles, ethniques, communautaires, urbaines, rurales, éducatives, dans le champ de l'emploi, de l'impôt, de l'accès aux services, etc.) dans une France considérée comme de plus en plus « archipélisée » <sup>7</sup>.

La problématique du lien intergénérationnel ne se réduit donc pas à celle spécifique des flux entre générations, suivant des logiques redistributives ou compensatoires, qu'elles soient égalitaristes ou équitables. Elle est bien une problématique du lien social global repensée à travers le prisme des générations qui constituent la réelle vitalité sociale.

Il s'agit donc moins de définir la manière de se répartir la pénurie, question au demeurant réelle, que de définir les conditions d'un élan collectif, mobilisant toutes les générations, pour créer une dynamique collective.

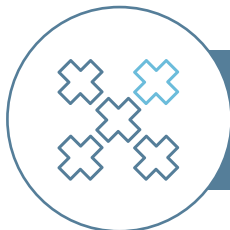
La problématique du lien intergénérationnel procède d'une réflexion globale sur les nouveaux déterminants du lien et de la cohésion sociale. Dans cette optique, le vieillissement de la population est à considérer comme un révélateur et un nouveau point de référence au sein de la société.

- **L'objectif de cette note est donc d'envisager la question de l'intergénérationnel dans sa dimension dynamique et systémique.**
- **L'enjeu est de favoriser une construction sociale globale et organique à laquelle toutes les générations, diversement mises à mal par les crises, sont invitées à œuvrer concrètement dans un esprit de contribution au bien commun.**
- **Face aux tentations du repli (« chacun pour soi ») et du risque de rupture, cette note privilégie l'attrait de coopérations (« tous ensemble ») solidaires et innovantes.**

6. A titre d'illustration, France Stratégie a proposé en 2016 un débat autour d'une question qui résume bien l'approche classique du problème : « 2017-2027 : jeunesse, vieillissement, quelles politiques ? Faut-il rééquilibrer les transferts publics en direction des plus jeunes alors que nous devons faire face à des besoins accrus liés au vieillissement ? ». (<http://francestrategie1727.fr/thematiques/investir-dans-la-jeunesse-en-faisant-face-au-veillissement/>)

7. FOURQUET Jérôme, L'archipel français, Seuil, 2020





## PRINCIPES DIRECTEURS POUR CONDUIRE L'ACTION

Si les évolutions sociétales et les crises (ex : COVID, crise financière, réchauffement climatique, ...) viennent fragiliser tout le monde simultanément - autant les personnes âgées que les personnes plus jeunes -, leurs impacts ne s'avèrent pour autant pas uniformes. Elles sont donc l'occasion de repenser en profondeur la structuration du lien social selon ce qu'elles viennent fragiliser.

**Réfléchir de manière objective et pragmatique au lien intergénérationnel suppose d'adresser non pas les générations en tant que telles, mais les populations les plus fragiles au sein de chaque génération.**

Pour aider à sortir du piège des dogmatismes, le groupe de travail a posé un **postulat** et des **principes directeurs pour aider à la définition de politiques et de stratégies** :

### Un postulat : penser le lien tous-âges

Toute action sur le lien intergénérationnel doit prendre en compte à égalité d'importance toutes les générations impliquées et toutes leurs interactions imaginables.

Par intergénérationnel, il faut entendre « *liens entre tous les âges représentés dans la société servant, par extension, de clé aux relations entre tous les groupes sociaux* ».

### Cinq principes directeurs

#### 1 Penser « maillage » et interdépendances multiples

L'approche systémique (de type mécanique des fluides) est nettement préférable à celle en blocs de générations (de type tectonique des plaques).

#### 2 Penser prioritairement « micro » avec une granulométrie fine

Les solutions macro (politiques publiques), au demeurant nécessaires, gagnent en pertinence quand elles sont construites sur des faisceaux d'observations effectuées au niveau micro (quartier, association, entreprise, ...) plutôt que sur des idéologies ou des catégories trop amalgamées pour être vraiment démonstratives.

#### 3 Penser prioritairement « avec » et pas « pour »

Penser d'emblée en termes de circulation et non de flux unidirectionnels oblige à sortir des logiques curatives (ex : que peut-on faire « pour » résoudre les problèmes générés par le grand âge) et à privilégier des logiques collaboratives (ex : que peut-on faire « avec » l'ensemble des personnes concernées) et à quitter les approches catégorielles.

#### 4 Penser à la fois intra et trans-génération

Les générations ne sont pas des blocs homogènes aux frontières précises. Pour éviter le piège réducteur des catégories et de la généralisation, il importe de penser simultanément intra et trans-génération de sorte de ne pas réduire une tranche d'âge à une vision uniforme de problèmes ou de ressources. Autour de la crise issue de la COVID 19, une étude de l'association Les Petits Frères des Pauvres, réalisée par le Cercle Vulnérabilités et Société, a notamment mis en évidence une accélération des phénomènes de fragmentation intra générationnelle<sup>8</sup>. Le terme intergénérationnel doit ainsi être appréhendé dans son périmètre le plus large, regroupant l'intra- et le trans-générationnel, pour couvrir l'ensemble des interactions entre des individus d'âge, de genre, et de catégorie sociale différente.

#### 5 Penser ressources et pas seulement besoins

Aborder la question simultanément sous l'angle des besoins **et des ressources au cœur de chaque génération**, et de manière contextualisée, pour mieux identifier les apports croisés et les circulations. Cela impose de dresser un inventaire pour chaque public considéré de ses besoins et de ses ressources spécifiques pour entrer dans une authentique économie globale reposant sur la mise en circulation de valeurs.

**Plutôt que de travailler sur les blocs générationnels, le groupe de travail préconise, pour une plus grande pertinence et opérationnalité, de travailler la question du lien intergénérationnel à travers une approche par les lieux où se construisent les liens intergénérationnels et où le brassage des actions (interactions) est susceptible de mieux s'implanter et de se dynamiser.**

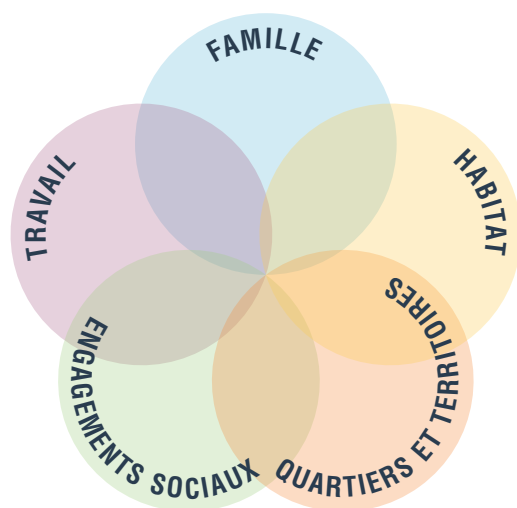
8. Etude Petits Frères des Pauvres – Cercle Vulnérabilités et Société, « Solitude et isolement des personnes âgées », février 2021.



## AGIR PRIORITAIREMENT SUR LES 5 LIEUX-SOURCES DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

L'approche par les lieux a été privilégiée pour sa dimension rapidement opérationnelle.

Cinq lieux ont été identifiés comme lieux de prédilection de la construction du lien intergénérationnel :



- 1 La famille
- 2 Les lieux de vie et l'habitat
- 3 Les quartiers et les territoires
- 4 Les engagements sociaux et associatifs
- 5 Le travail

Ces cinq lieux doivent être par principe considérés comme le creuset de la construction du lien intergénérationnel. Ils ne doivent pas être pensés de manière juxtaposée, mais bien de manière multicentrique, comme des lieux interactifs, coproducteurs et interdépendants.

Il en découle que :

- En raison de la transversalité du sujet, **l'intergénérationnel devrait être la cause et la finalité de toute action politique**, tous champs confondus (éducation, économie, santé, sécurité, culture, ...) et pas seulement traité comme un de ses effets périphériques ;
- L'incidence de toute action politique sur le lien intergénérationnel devrait être **un indicateur inscrit dans toute politique publique** ;
- Les déclinaisons spécifiquement intergénérationnelles des politiques publiques (ex : dépendance, santé, retraite, isolement, ...) devraient donc être construites à partir de ces lieux, envisagés non pas seulement comme des lieux d'implantation (approche classique), mais surtout comme des **lieux source** afin de mieux intégrer en amont, dans la résolution du problème, les éléments de leur vitalité spécifique (ex : sur quelles dynamiques locales - services de proximité, culture, associations, pouvoirs publics, ... - s'appuyer pour organiser le maintien à domicile des personnes âgées, les services à la petite enfance, en particulier la garde ?) ;
- **Toute mesure visant des effets intergénérationnels devrait couvrir au moins deux ou plus de ces lieux** pour dépasser les tentations de résolutions en silos ou sectorielles (famille + habitat ; travail + quartier ; ...).

Il est également établi que la préservation, voire la dynamisation du lien intergénérationnel, sert utilement la société à travers les 5 fonctions suivantes :

- ⊗ Servicielle : services croisés, réciproques (besoins mutuels, communs), économie circulaire ;
- ⊗ Communautaire : engagement, affinités, potentiel de mobilisation collective, ... ;
- ⊗ Accélétratrice : transmission, intelligence collective ;
- ⊗ Réparatrice : aide aux personnes vulnérables ;
- ⊗ Transitionnelle : soutien aux enjeux de changement (écologie, innovation, ...).

De la sorte, le lien intergénérationnel devrait devenir la **matrice d'un modèle social** qui, sous l'assaut des crises successives, nécessite d'être questionné, refondé et renommé autour de la notion de **bien commun**.

## 1 La famille

### Constat et enjeux

La famille est le lieu par excellence de l'intergénérationnel, un concentré primordial de toutes ses modalités :

- ⊗ elle est d'abord le lieu de l'apprentissage du **lien**, des naissances et des décès, des unions, des séparations et des recompositions, des autonomisations et des solidarités, des conflits et des négociations ;
- ⊗ elle est aussi le lieu de toutes les formes de **fragilités** et de dépendance, de la maladie, du décrochage, du handicap, du vieillissement, du deuil, des reconstructions, ... ;
- ⊗ elle est également le lieu privilégié de la **cohabitation** (apprentissage de la promiscuité et des règles de vie) et de la **transmission** (du patrimoine tant intellectuel, moral que matériel).

Alors qu'on pouvait croire la famille en voie de délitement ou d'obsolescence, la crise issue de la COVID-19 est venue mettre en évidence son possible rôle d'amortisseur des crises en tant que :

- ⊗ lieu physique du regroupement et de la sécurité (confinement) ;
- ⊗ lieu de la cohésion et de la solidarité intrafamiliale (entraide économique, attentions) ;
- ⊗ espace affectif primordial indépendamment de la distance (réactions à l'isolement des aînés en EHPAD).

A titre d'illustration, plusieurs enquêtes ont montré que la crise issue de la COVID avait plutôt eu comme effet de renforcer les liens intra-familiaux. Ainsi, l'enquête réalisée avec Les Petits Frères des Pauvres en juin 2020 a permis d'établir que ce renforcement permettait aux personnes âgées de se sentir moins isolées en dépit des mesures de confinement. Dans le même temps, combien de jeunes, tout en se révoltant contre les coûts extraordinaires des mesures de protection des plus âgées, se sont indignés du sort réservé à « leurs » grands-parents ? Ce même confinement a d'ailleurs souvent été une opportunité de se regrouper au niveau familial, démontrant la force d'une solidarité intrafamiliale réelle. Pour autant, à l'inverse, la famille demeure également le lieu de vives tensions internes (inter et intra générationnelles) autour de l'écologie, de la santé (vaccin, passe sanitaire), etc., et donc le lieu des négociations et des transmissions.

En mettant en avant l'importance de la solidarité intergénérationnelle, la crise a montré aussi combien le poids supporté par beaucoup d'aidants familiaux s'était accru. Une enquête réalisée auprès de plus de 1000 aidants par l'Union nationale des associations familiales (Unaf) avec le collectif inter associatif des associations d'aidants familiaux<sup>9</sup>, en a dressé des constats alarmants : l'isolement imposé aux aidants, une intensification de l'aide apportée à leur proche, un accompagnement complexe. Ce rôle d'aidant familial, qui peut être assuré par des personnes très âgées ou à l'inverse très jeunes, risque d'être dans l'avenir encore davantage sollicité dans le domaine sanitaire avec la volonté d'effectuer le virage ambulatoire (les soins à domicile) qui nécessitera là encore un investissement fort d'un ou des membres de la famille.

La famille est donc à de multiples égards **le lieu primordial de la fabrique du lien intergénérationnel**. Elle demeure un excellent marqueur de ses respirations.

## Orientation et propositions

### → **Penser les politiques familiales comme des politiques de l'intergénérationnel, en y englobant explicitement l'ensemble des générations**

L'intergénérationnel devrait être le cœur et l'objectif de toute politique familiale publique.

Or, les politiques familiales poursuivent originellement l'objectif de contribuer au renouvellement des générations et au maintien du niveau de vie des familles.

Récemment, elles se sont enrichies pour prendre en compte les difficultés de conciliation de la vie privée et professionnelle, mais demeurent essentiellement focalisées sur les problématiques liées à l'enfance (aides financières directes ou indirectes)<sup>10</sup> ne prenant en compte que très marginalement les générations âgées. Dans cette perspective, l'Etat devrait élargir la politique familiale à l'ensemble des générations, en appréciant sa pertinence et son efficacité à l'aune de la qualité du lien intergénérationnel, préservé ou produit, qui reste à objectiver (cf. infra « Mesurer et piloter le lien intergénérationnel... »).

### → **Soutenir et promouvoir le rôle clé des « solidarités familiales » dans le renforcement des dynamiques intergénérationnelles**

Alors que les politiques familiales se focalisent sur l'enfance, la thématique des proches aidants (estimés à 11 millions de personnes, en majorité des femmes) est venue depuis une dizaine d'années élargir ce prisme.

Non seulement elle touche un spectre de bénéficiaires large (enfant handicapé, proche malade, parent âgé, ...), mais elle peut être également portée par un proche qui n'est pas nécessairement issu de la famille de sang (beau-parent, voisin, etc.). Le congé intitulé un peu abusivement « congé de solidarité familiale » est d'ailleurs également ouvert à la personne de confiance qui peut être librement désignée, même en dehors de la famille.

Après avoir mené des politiques de soutien pour des proches aidants (répit, congés, etc.) et reposant sur des formes étendues de solidarité nationale, les nouveaux travaux qui mettent en évidence la richesse générée par l'expérience d'être aidant (acquisition de compétences<sup>11</sup>) devraient venir stimuler davantage l'intérêt de s'engager auprès de personnes plus vulnérables contribuant activement à la préservation des liens intergénérationnels. Et cela est d'autant plus sensible dans une perspective où le virage ambulatoire semble venir donner davantage de responsabilités (coordination, suivi, ...) aux aidants familiaux.

9. Enquête « Impact du confinement : une charge supplémentaire pour les aidants » Unaf, CIAAF, en collaboration avec l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) <https://www.unaf.fr/ressources/impact-confinement-une-charge-supplementaire-pour-aidants/>

10. <https://www.vie-publique.fr/fiches/262492-politique-familiale-definition>

11. Etude « Aidance et compétence pour l'emploi », Cercle Vulnérabilités et société – AG2R La Mondiale – Association Française des aidants, mars 2021.

## 2 Les lieux de vie et l'habitat

### Constat et enjeux

L'habitat est, depuis la petite enfance, le premier lieu physique du lien intergénérationnel, celui du quotidien, des habitudes et des sécurités. Longtemps articulé à la notion de famille nucléaire mono-foyer, l'habitat s'en est cependant distancié :

- ⊗ il a perdu cette fonction de « milieu propre à la vie » qui était son essence pour épouser une fonctionnalité plus immédiatement utilitaire (logement) ;
- ⊗ il s'est distancié de la famille dite « nucléaire » et s'est diversifié à d'autres publics, pour couvrir, de manière plus extensive, la notion de communauté d'intérêt, devenant un vecteur de mixité sociale<sup>12</sup> : colocations, habitat partagé, intergénérationnel, ...
- ⊗ son analyse se réduit souvent à des typologies : habitats urbains (copropriétés, habitats collectifs), habitats ruraux (aux contours flous, en bourg ou isolés), logements sociaux, foyers d'accueil, foyers logements, établissements d'hébergement, etc.

Après celle de l'habitat, la thématique du « domicile » revient en force depuis quelques années avec le « virage ambulatoire » qui vise à rapprocher les parcours de soin du domicile, comme avec le « virage domiciliaire » qui vise à rendre aux lieux publics de soin et d'hébergement (hôpital, SSR, EHPAD, MAS, ...) une dimension aussi proche que possible du confort domiciliaire.

### Orientation et propositions

#### ➔ Replacer l'habitat comme le lieu privilégié de la construction du lien intergénérationnel

Les stratégies visant à contenir les effets du vieillissement en fonction de la perte progressive des capacités de la personne (résidences services, résidences autonomie, EHPAD, secteur protégé, ...) correspondent à l'aménagement de l'habitat centré sur l'âge, pas à une recherche de développement de l'habitat dans une logique inter-âges. Pourtant, des besoins communs peuvent exister entre les générations, notamment entre les deux âges de la vie les plus éloignés. A titre d'exemple, chez Tom & Josette, réseau de Micro-crèches intergénérationnelles, enfants et résidents sont fédérés autour d'activités vertueuses pour chacun : éveil ou réveil moteur sur le parcours de motricité, éveil ou réveil sensoriel autour du potager etc. Autre exemple, le programme Générations Part'Âges dans les résidences services seniors Domitys, montre qu'il est possible de créer de nouvelles formes d'échanges entre les générations autour d'un principe simple : les étudiants sont présents auprès des résidents 59 heures par mois en contrepartie de la mise à disposition gratuite d'un logement.

Par ailleurs, de nouvelles approches de modèles d'EHPAD voient le jour, l'envisageant comme un tiers-lieu. Il en est ainsi du projet Cin'Ehpad - Saint-Just au Havre (soutenu par VYV 3) qui conçoit l'EHPAD comme un lieu culturel mêlant séances régulières de cinéma et activités partagées avec le concours des associations locales. De même, La Croix-Rouge française envisage la dynamique des tiers-lieux comme générateurs d'une véritable culture d'ouverture, de participation, d'inclusion et de communauté, comme le montre le concept « Paquita » sur le pôle gérontologique de Nîmes où les projets sont portés, pensés et conçus pour favoriser le lien entre et avec les générations.

<sup>12</sup> Il est intéressant de noter à cet égard que ce mouvement d'émancipation permet de renouer avec sa définition historique. En effet, dans la Rome antique, la notion d'habitat était assimilée à celle de famille mais que cette dernière avait un sens très différent. La familia était la communauté de toutes les personnes habitant sous le même toit (maisonnée, domus) indistinctement des liens de sang ou des statuts des personnes (incluant les esclaves).

Mais qu'il s'agisse de la charte de la cohabitation intergénérationnelle inscrite dans la loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique) ou de mesures gouvernementales comme l'AVP (aide à la vie partagée<sup>13</sup>) consistant en des aides du département et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour promouvoir l'habitat inclusif, ces approches demeurent encore majoritairement pensées autour de la question de la perte d'autonomie et du handicap. Elles devraient voir leur champ s'étendre à l'ensemble de la problématique de préservation et de régénération du lien intergénérationnel.

A ce titre, on peut noter l'exemple des résidences intergénérationnelles thématiques « Teema », développées par Enéal, qui permettent à des locataires de toutes générations de se rencontrer dans des espaces communs, animés par des partenaires du monde de l'économie sociale et solidaire autour d'activités à partager sur des thèmes dédiés. Les collectivités locales sont parties prenantes dans le montage, à travers des enquêtes allant jusqu'à l'échelle du quartier, pour affiner le thème développé dans la résidence et préciser les activités qui en découlent, comme par exemple la musique à Bordeaux (résidence Concert'O) ou « Nature et jardins » pour la future résidence du quartier Saragosse à Pau.

### → Poser la dimension intergénérationnelle comme un déterminant des politiques de l'habitat

De la même manière que les politiques de l'habitat et du logement intègrent désormais des critères écologiques obligatoires, elles devraient intégrer pareillement des critères intergénérationnels obligatoires (notamment pour les projets de rénovation urbaine) pour accompagner la transition sociale.

## 3 Les quartiers et les territoires

### Constat et enjeux

Si l'habitat est le premier lieu physique du lien intergénérationnel, le quartier ou le territoire est l'échelon essentiel où celui-ci peut se déployer et se façonner concrètement en dehors du cadre familial et dans un tissage plus diversifié.

C'est souvent au niveau des territoires et du tissu local qu'émergent aujourd'hui les initiatives les plus probantes et les plus durables. Les besoins y sont plus aisément identifiables et les ressources plus variées, flexibles et ajustées. **L'enjeu est de faciliter les initiatives qui sont plutôt spontanées et abondantes en les inscrivant dans un cadre qui serait moins normé et plus libre<sup>14</sup>.** Si aujourd'hui rien n'interdit les initiatives, soulignons que rien ne les encourage suffisamment et peu de choses permettent de capitaliser dessus.

Cela suppose que le territoire ne soit pas seulement pensé comme un écosystème géographique et économique, mais comme un **écosystème social** essentiel tourné vers demain. Le lien se construit au quotidien dans la rencontre de besoins et de ressources sur fond d'intérêt bien compris ou de bien commun, mais aussi de plaisir à explorer.

Le quartier ou le territoire sont l'échelon où peut se déployer « la vie bonne » : manger, s'instruire, rire, partager, s'entraider, créer avec des personnes d'âge et de culture différents, accepter la diversité, ... C'est à ce niveau, par l'expérience et l'expérimentation<sup>15</sup>, que peuvent le mieux se désamorcer les préjugés et les craintes, et se créer la curiosité et l'appétence.

13. Issue du rapport PIVETEAU D, WOLFROU Jacques, « Demain, je pourrais choisir d'habiter avec vous », Juin 2020 ([http://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/files-spip/pdf/demain\\_je\\_pourrai\\_choisir\\_d\\_habiter\\_avec\\_vous.pdf](http://handicap.gouv.fr/sites/handicap/files/files-spip/pdf/demain_je_pourrai_choisir_d_habiter_avec_vous.pdf))

14. La loi constitutionnelle du 28 mars 2003 relative à l'organisation déconcentrée de la République rend possible les expérimentations territoriales en permettant d'adapter lois et règlements aux situations locales.

15. Comme ce qui s'est fait dans les quartiers ANRU et QPV pour ouvrir ces quartiers sur la cité.

## Orientation et propositions

### → Faire des territoires des lieux d'expérimentations démocratiques, permettant de mettre à jour des approches inspirantes et « essaimables »

Le territoire doit devenir un lieu de co-création par les populations elles-mêmes à travers un « droit d'expérimentation démocratique »<sup>16</sup>. La main doit aussi être laissée à la société civile, avec la facilitation des pouvoirs publics, notamment les collectivités locales.

Cela suppose d'assouplir le cadre et de sortir des logiques institutionnelles qui confondent territoires avec entités administratives pour laisser les territoires définir leur périmètre et modes d'interconnexion selon leurs spécificités géographiques, économiques, sociologiques. Il serait clairement contre-productif de céder une fois encore à la tentation de créer de nouveaux échelons administratifs ou des structures formelles, ... À ce titre, des expérimentations de type « Article 51 » pourraient être envisagées.

### → Encourager les tiers-lieux vers une dynamique intergénérationnelle plus explicite

Les tiers-lieux sont des espaces informels créés à l'initiative de citoyens pour se rencontrer, partager des savoirs ou des outils, créer ensemble ou mettre à disposition les biens ou les services utiles à des communautés de proximité dans une logique non marchande. Ils peuvent avoir des activités très variées (potagers partagés, ateliers bricolage, espaces numériques, rencontres culturelles, ...) et occuper toutes sortes d'espaces (physiques et/ou virtuels). Ils contribuent autant à la vitalité des liens sociaux qu'à celle des territoires. On en recense déjà plus de 2500 en France et la liste ne cesse de s'allonger<sup>17</sup>. D'ailleurs, l'appel à projets développé en 2021 autour des tiers-lieux par le Laboratoire des solutions de demain de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) a permis la création de 25 tiers-lieux en EHPAD pour 3M€. En 2022, la CNSA prévoit un soutien de 4M€, soit un soutien à hauteur de 2,5 M€ pour les Ehpads et de 1,5 M€ pour les résidences autonomie d'ici fin 2022.

Les tiers-lieux sont identifiés à raison de leur champ d'action (travail, numérique, écologie, fabrication locale, ...), mais **leur rôle immédiat dans la préservation et l'évolution du lien intergénérationnel n'est pas suffisamment mis en avant**. L'Etat les considère comme des « fabriques de territoire » et les soutient financièrement (notamment à travers France Relance), mais leur contribution réelle à la préservation et à l'animation du lien intergénérationnel devrait être un critère supplémentaire de leur soutien.

Pour autant, s'il « devient crucial de coordonner les efforts pour coconstruire des politiques ambitieuses qui parviennent à articuler mobilisation de l'État et structuration de la filière des tiers-lieux »<sup>18</sup>, une organisation souple, avec un haut niveau d'autonomie et de marge de manœuvre, doit être pensée pour ne pas assécher la dynamique propre de ces lieux.

### → Soutenir les espaces et les initiatives de rencontre et d'aide entre générations

De nombreux espaces inter-âges sont créés à l'initiative d'associations et d'entreprises.

A titre d'illustration, le Centre de Rencontres Intergénérationnel des Petits Frères des Pauvres en Sologne est un lieu de vie et de séjour atypique qui accueille simultanément des personnes âgées en accueil temporaire ou en hébergement permanent, des jeunes en classes de découverte ou en vacances, des stagiaires en formation, des familles, des gens de passage au sein de l'hôtellerie associative. De son côté, la Croix-Rouge française a développé les « options Croix-Rouge » qui favorisent l'apprentissage des plus jeunes par l'expérience des bénévoles pour développer leurs compétences sociales et civiques, leur autonomie et leur esprit d'initiative. Malgré leur originalité et leur pertinence, beaucoup de ces espaces disparaissent faute de soutien ou du fait de freins institutionnels (poids des normes sanitaires ou sociales). D'autres initiatives (ex : voisins vigilants, voisins solidaires, voisin-âge, ...) relèvent d'un pacte hyper-local hétérogène et fragile. Elles peinent à se structurer pour pouvoir se pérenniser, alors qu'elles peuvent concourir à l'exercice, à l'amélioration du tissu local et à l'exercice plus effectif d'une démocratie locale plus participative.

16. Cynthia Fleury, Tribune, Le Monde, 15 janvier 2022.

17. Voir sur ce point les AAP récents pour les EHPAD, la santé, ...

18. France Tiers-Lieux, Nos territoires en action, Rapport 2021 (<https://francetierslieux.fr>)



Des initiatives comme les MADA (Municipalités Amies des Aînés), Métropole aidante (Lyon) ou comme MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'isolement des aînés) gagneraient à être davantage soutenues pour avoir les moyens de se situer davantage dans la perspective de la coopération des générations plutôt que dans celle de l'aide asymétrique et fléchées vers des catégories de personnes fragiles (personnes âgées et handicapées, aidants ...).

Par ailleurs, il serait intéressant de profiter des temps forts nationaux dédiés aux différentes générations pour susciter des échanges. Ainsi, par exemple, l'EHPAD MGEN d'Uby Saint-Leu propose-t-il des temps de rencontres ludiques autour de la transmission avec par exemple une « dictée intergénérationnelle » ou des ateliers dédiés à l'écologie.

#### → Créer des « Espaces de Participation Sociale des aînés »<sup>19</sup> sur le modèle de la « place du village »

En privilégiant l'implication des plus âgés dans la vie de la société, ce type de structure pourrait avantageusement compléter – voire s'y substituer pour partie - la multiplication des services dédiés aux aînés. Cela peut s'appuyer sur l'inventaire APRILES de l'innovation sociale des territoires mené par l'ODAS<sup>20</sup>.

## 4 Les engagements sociaux et associatifs

### Constat et enjeux

Face à la tendance à l'individualisme qui semble inexorable<sup>21</sup>, la question du lien intergénérationnel ne se résume pas à un problème spécifique qui serait la distanciation ressentie entre des blocs sociaux. Pensée de manière globale, elle devient le moteur de la restructuration et de la reconsolidation de l'ensemble du lien social, y compris dans ses aspects moins visiblement abimés.

Traditionnellement, la « réparation » du lien intergénérationnel s'opère à travers l'action sociale (sous forme d'aides) et le bénévolat caritatif (sous forme de présence et qui regroupe 30% des 20 millions de Français qui font du bénévolat).

Depuis 2010, le **bénévolat** demeure globalement stable que ce soit sous la forme associative ou directe. Il a cependant significativement progressé chez les plus jeunes (moins de 35 ans : +37%) et chez les hommes, pendant qu'il diminuait chez les plus âgés (plus de 50 ans)<sup>22</sup>. Il devient cependant moins régulier et plus intermittent. La crise issue de la COVID est venue fragiliser le bénévolat (effets du confinement et de la crainte de la contamination), même s'il semble en première analyse avoir assez bien résisté (maintien de l'engagement autour de 75% chez les Petits Frères des Pauvres) et su profiter de la crise pour se diversifier (48% se sont repliés sur des activités de télé-bénévolat<sup>23</sup>). Le bénévolat reste cependant une réponse sociale perçue comme asymétrique, marqué par la logique du don unilatéral, qui cherche plus à corriger les effets négatifs (isolement) qu'à modifier les causes.

En complément du bénévolat, qui joue un rôle essentiel pour atténuer les effets centrifuges, il semble nécessaire de promouvoir d'autres approches qui pourraient mieux s'attaquer aux causes par leur rôle centripète : **établir et favoriser des communautés intergénérationnelles d'intérêt**, reposant davantage sur les logiques d'échanges (de biens et services), de partage (d'idées, de moments de vie), de co-création (autour de projets pluri-générationnels). Ces communautés d'intérêt peuvent être réelles (lieux et activités physiques) et/ou virtuelles (réseaux sociaux transverses, partage en ligne). Ces motivations centripètes sont d'ailleurs de plus en plus prisées des nouvelles générations en quête de sens (économie sociale et solidaire, tiers-lieux, ...) qui s'éloignent de plus en plus des systèmes sociaux et économiques traditionnels (illustration : les difficultés croissantes de recrutement que rencontrent les entreprises fonctionnant sur un modèle productiviste classique).

19. Note du Cercle Vulnérabilités et Société : « Participation sociale des aînés », juin 2019, p10

20. <https://odas.apriles.net>

21. Ce mouvement long a été étudié par Emile Durkheim dès 1898 comme étant un des facteurs essentiels de la fragilisation du lien social.

22. Enquêtes France Bénévolat 2010, 2013, 2016, 2019 (<https://www.francebenevolat.org>)

23. Source baromètre PFP 2020

Là où l'individualisme compromet le lien social, **l'individuation** peut le renforcer. Le lien se tisse plus profondément et plus durablement dans des centres d'intérêt partagés entre des individus (non assimilables à des catégories), avec leurs besoins et leurs ressources propres et les espaces de partage qui en découlent, qui déterminent des relations effectives, voire affectives.

En application du 5<sup>ème</sup> principe directeur (cf. supra), **l'enjeu est de travailler le lien intergénérationnel simultanément dans une approche par les besoins** (actions correctrice, bénévolat) **et une approche par les ressources** (partage, valorisation globale) pour en faire de véritables lieux de partage, à l'image de l'apport de la démarche mutualiste qui concourt directement, par son principe de lissage et de répartition de la charge, à donner une réalité tangible à la préservation du lien intergénérationnel par une application concrète de la solidarité.

## Orientation et propositions

### → Encourager et faciliter les conditions du bénévolat

Le bénévolat par ses modalités d'action est de nature à aborder l'intergénérationnel dans une modalité spécifique, celle de l'intermittence (bénévolat ponctuel), qui permet de jouer sur les temporalités. L'approche par l'intermittence permet d'envisager des relations complémentaires et moins prenantes que les relations familiales, à la fois plus fréquentes, plus courtes et plus flexibles.

Il s'agirait donc d'affirmer la dimension stratégique des engagements bénévoles au service du lien intergénérationnel comme producteurs de richesse sociale non interchangeable avec d'autres formes d'actions sociale. Pour cela, promouvoir des formes de reconnaissance sociale explicites autour du bénévolat concourant spécifiquement à la dynamisation du lien intergénérationnel (événements, valorisation, VAE, ...)

### → Encourager un service civique intergénérationnel

A cette fin, on pourrait dans un même temps :

- ⊗ Renforcer l'engagement intergénérationnel chez les jeunes à travers le service civique, et plus spécifiquement le Service Civique Solidarité Seniors.
- ⊗ Ouvrir le service civique à des retraités pour inscrire leur engagement social à la fois dans un cadre rémunéré (soutenant en cela des personnes dont le montant de la retraite serait insuffisant) et dans le cadre planifié d'une mission dont la temporalité et les objectifs sont fixés.

Ces initiatives sont ainsi une occasion d'envisager le lien entre jeunes et âgés comme lien de partage , d'échange et d'amitié, de rencontre croisée de citoyennetés actives.

### → Traiter l'intergénérationnel comme une cause d'écologie sociale

De la même manière que l'écologie est un champ transversal, touchant toutes les catégories sociales et mobilisant des savoirs qui se sont construits par étapes, l'intergénérationnel devrait être travaillé comme un sujet d'écologie sociale<sup>24</sup> pour mettre en évidence ses mécanismes de fonctionnement, ses atouts et ses facteurs de risques.

24. A ne pas confondre avec la doctrine politique d'inspiration marxiste du philosophe américain libertaire Murray Bookshin.

## → Promouvoir les communautés d'intérêt même virtuelles

Le poids croissant du digital ne doit pas se résumer, dans la dynamique intergénérationnelle, à créer des dispositifs d'aide des plus jeunes vers les plus âgés pour leur permettre de mieux maîtriser les outils numériques.

Le digital devient un espace de création de lien nouveau (télétravail) qui porte en soi des possibilités immenses de lien intergénérationnel (services, coopérations, communication, transferts de savoirs, co-construction, etc.). Il doit être davantage investi au bénéfice de communautés virtuelles intergénérationnelles, telles que le déploiement par la Croix-Rouge française de 80 conseillers numériques sur l'ensemble du territoire afin d'accompagner les personnes à l'usage du numérique, qu'elles soient jeunes, âgées, fragiles ou précaires. Ou encore l'expérimentation menée par Oldyssey de cours de français en ligne à des étudiants étrangers par des personnes âgées vivant en résidences autonomie ou à domicile.

## 5 Le travail

### Constat et enjeux

Le travail n'est pas seulement un lieu de **production de richesse économique** et d'acquisition de revenus. Il est également un **lieu de production de lien** considéré comme le premier lieu de socialisation des adultes, eu égard au temps que l'on y consacre et à la mixité sociale qui s'y produit. Mais l'avènement récent à grande échelle du télétravail (avec ses implications sur la sphère domestique) et l'externalisation du travail (uberisation, croissance de l'auto-entrepreneuriat) tendent à agir plutôt comme facteurs de déliaison sociale.

Depuis plusieurs années, le travail devient également un **lieu de production de sens**. Les exigences sociales et sociétales de plus en plus fortes obligent les entreprises à réorienter leurs politiques de développement vers des actions prenant davantage en compte la dimension individuelle (équilibre vie privée - vie professionnelle, QVT) et vers le bien commun (RSE, inclusion, diversité, écoresponsabilité, éthique, ...), jusqu'à adopter le statut d'entreprises à mission, voire se situer de plus en plus dans le champ engageant de l'économie sociale et solidaire, de la finance à impact.

L'entreprise déborde ainsi son champ premier de l'économie pour embrasser une autre dimension de la création de richesse :

- ⊗ **Une dimension sociale** qui ne se réduit plus à l'accompagnement social de ses collaborateurs et de leurs proches (comités d'entreprise, crèches, congés de solidarité familiale, problèmes de santé, d'endettement, ...) et s'étend à l'ensemble des vulnérabilités présentes dans le champ du travail<sup>25</sup>.
- ⊗ **Une dimension sociétale** dans laquelle l'entreprise est sommée d'assumer sa responsabilité de personne morale citoyenne, agissant non plus seulement dans l'intérêt de ses bailleurs (actionnaires) et de ses ressources propres (collaborateurs), mais dans celui plus vaste du bien commun.

**La question du lien intergénérationnel n'est ainsi plus une question périphérique pour l'entreprise.** Elle ne peut plus seulement être vue comme un lieu parmi d'autres de déploiement circonstancié du lien intergénérationnel (emploi des seniors, par exemple). **De fait, elle est le lieu du lien entre des diversités d'âges (à travers ses effectifs, ses clients et fournisseurs, ...)** et doit être regardée comme un des principaux creuset et moteur de ce lien pour l'ensemble de la société.

25. Cf cartographie dans Cercle Vulnérabilités et Société, « Faire de la vulnérabilité des collaborateurs une force pour les organisations », Nov 2020, p5

## Orientation et propositions

### → Développer la dimension intergénérationnelle dans l'emploi, à travers notamment un indice d'inclusivité

L'entreprise est par essence le lieu des projets et des coopérations par la complémentarité des profils, des compétences et des expériences. L'entreprise devrait être incitée à faire davantage cohabiter - dans une même entité - seniors, adultes dans la force de l'âge et juniors<sup>26</sup> (à l'image de la famille).

Il ne s'agit pas d'employer des seniors au prétexte qu'ils sont des seniors (approche morale), mais pour un chef d'entreprise de piloter sa structure RH dans une perspective stratégique de diversité dont de nombreuses études montrent les effets positifs en termes de productivité, de créativité, de cohésion et d'engagement<sup>27</sup>. En cela, la généralisation d'indicateurs du type « indice d'inclusivité » conduirait à une évaluation plus systématique des entreprises, y compris par leurs financeurs.

### → Investir dans de nouvelles pratiques permettant de mieux combiner travail et préservation du lien intergénérationnel

L'articulation vie professionnelle et lien intergénérationnel peut notamment passer par :

- ⊗ La généralisation du **télétravail**. Celui-ci peut constituer une ressource permettant de préserver le lien intergénérationnel domestique à condition de développer à grande échelle une réflexion sur les équilibres vie privée-vie professionnelle allant au-delà de la seule digitalisation des temps et des méthodes de travail ;
- ⊗ **Le recrutement et le maintien dans l'emploi de proches aidants** dont l'utilité sociétale et le rôle essentiel dans la préservation du lien intergénérationnel sont clairement établis et pour lesquels il est également désormais établi que les savoirs expérientiels correspondent aux compétences qui seront les plus recherchées par les entreprises dans un avenir proche<sup>28</sup> ;
- ⊗ Au titre de la RSE, le développement du mentorat et du mécénat de compétence, favorisant la transmission des savoirs et expériences ;
- ⊗ Et, plus largement, le soutien au **bénévolat à visée intergénérationnelle** y compris sur le temps de travail dans le cadre de partenariats avec des associations choisies (ex : programme Axa Atout cœur).

L'engagement « We generations » développé depuis 2017 chez BNP Paribas illustre cette nouvelle tendance. Il vise spécifiquement à stimuler la dynamique du lien intergénérationnel entre les collaborateurs. Il repose sur des actions de « monitoring/reverse monitoring », de « Networking », de « Knowledge sharing »<sup>29</sup>, des cycles de conférences internes, des approches collaboratives transverses et informelles, etc.

### → Penser l'entrepreneuriat comme une solution au déclassement des seniors dans les entreprises traditionnelles

Pourquoi l'entrepreneuriat serait-il l'apanage de la jeunesse aujourd'hui ? N'est-il pas pertinent lorsqu'on fourmille d'idées après une vie professionnelle dense de pouvoir entreprendre ?

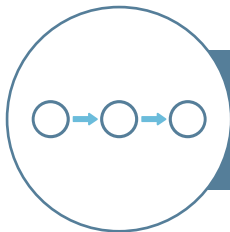
L'entrepreneuriat est une solution pour pallier la difficulté de certains seniors de trouver leur place en entreprise et pour leur permettre de mettre à profit toute leur expérience en choisissant leurs conditions de travail. Cela nécessite de valoriser une autre manière d'entreprendre plus écologique (qui valorise le temps long, une croissance saine, la réponse à des enjeux de société vécus, ..) de former les seniors à l'entrepreneuriat/ intrapreneuriat et de leur donner confiance.

26. C'était en partie l'objectif du « contrat de génération » faisant l'objet d'aides de l'Etat (abrogé en 2017).

27. Ex : European commission (2008). Continuing the diversity journey: business practices, perspectives and benefits.

28. Aïdance et compétence en emploi, étude AG2R La Mondiale, Association Française des aidants, Cercle Vulnérabilités et Société, mars 2021

29. Les anglicismes ont été préservés s'agissant d'une entreprise ayant une activité mondiale



## MESURER ET PILOTER LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL GRÂCE À UNE GOUVERNANCE TRANSVERSALE

L'exploration et la dynamisation du lien intergénérationnel à travers ces 5 lieux-source matriciels doit permettre de le développer là où il se tisse et se vit.

Mais, eu égard à sa dimension systémique, **il est devenu indispensable d'affirmer le caractère stratégique du lien intergénérationnel** et de se donner les moyens de le piloter véritablement en l'inscrivant **dans une politique nationale transversale explicite**.

### Être en capacité d'évaluer le lien intergénérationnel en se dotant d'outils de mesure capables d'en rendre objectivement compte

De manière étonnante, alors que ce sujet est débattu depuis des années, **il n'existe toujours aucun indicateur de mesure globale du lien intergénérationnel**. De ce fait, le lien intergénérationnel reste un objet flou, une notion molle, aux contours plus idéalisés ou fantasmés que pragmatiques. L'absence d'instrument de mesure atteste à elle seule que cette dimension n'est toujours pas perçue comme stratégique au niveau de la nation.

**Faute d'instrument de mesure, il n'est pas possible d'évaluer ni le degré de gravité/solidité du lien social, ni le potentiel inexploité, ni les risques, ni l'impact des initiatives et encore moins leurs évolutions.**

Indissociable de l'enjeu communicationnel, il y a donc un enjeu fort de **recherche en sciences humaines et sociales** pour identifier concrètement ces mécanismes de création de richesse à plusieurs bandes du lien intergénérationnel et définir des méthodes pour en objectiver la richesse au niveau social, économique et territorial. A titre d'exemple, Tom&Josette mène une recherche scientifique pour quantifier l'impact des rencontres intergénérationnelles sur le développement du jeune enfant. Sont étudiées toutes les interactions entre enfants et résidents. On observe ainsi que lorsque la personne âgée porte à l'enfant une attention bienveillante et désintéressée, en l'acceptant pour ce qu'il est, elle favorise la prise de conscience par le jeune enfant de sa propre individualité en renforçant sa confiance en lui-même.

### Orientation et propositions

#### ➔ Mieux appréhender la « dette » dans la création de richesse du lien intergénérationnel

La question du lien intergénérationnel se pose et s'enracine originellement dans le cadre familial sous la forme d'un « pacte des dépendances », d'abord naturel puis bien compris, entre parents et enfants.

- ⊗ Une interdépendance d'ordre matériel : l'obligation alimentaire, de soins et d'instruction de la part des parents génère une dette « naturelle » chez les enfants à laquelle répond une obligation symétrique d'assistance de ceux-ci à l'égard de leurs parents devenus âgés ou dépendants<sup>30</sup>. Le solde final de cette interdépendance matérielle sera, au décès des ascendants, l'héritage.
- ⊗ Une interdépendance d'ordre spirituel : l'évolution de la relation entre parents et enfants crée en continu un brassage culturel et spirituel où chaque génération porteuse de représentations et d'exigences différentes, bouscule et nourrit l'autre de son système propre de valeurs et de croyances.

Cette économie circulaire au niveau micro (familial) constitue la trame initiale d'une culture du lien qui se déploie, au niveau macro (sociétal), comme l'élément clé du tissu social et de la vitalité des sociétés. Une société qui continuerait à compartimenter les générations pour traiter distinctement les problèmes de l'une ou l'autre en les isolant, se condamnerait à une forme d'asphyxie sociale par un cloisonnement des groupes sociaux.

30. art. 205 et s. du code civil

La problématique du lien intergénérationnel se doit donc de déborder largement le cadre restreint dans lequel on l'enferme ordinairement qui est tantôt celui de la relation unilatérale donateur-donataire (crédeur-débiteur), tantôt celui de la relation symétrique (donnant-donnant).

Elle doit d'emblée être inscrite dans **une approche systémique et multicritères**, mettant en route, à travers l'amplitude de « l'obligation de rendre » (pas nécessairement au donateur), une circulation de valeur à plusieurs bandes, seule de nature à stimuler le lien social, dont les fils demeurent largement invisibles et imprévisibles, mais dont les fruits sont réels<sup>31</sup>.

### ➔ **Construire un indicateur macrosocial objectif (équivalent du PIB étendu aux périmètre social) capable de rendre compte de la richesse sociale**

Il pourra constituer un outil de pilotage longitudinal diagnostique et prospectif des politiques publiques. L'idéal serait de pouvoir disposer d'un indicateur synthétique de la richesse nationale, un Produit Economique et Social Net (PESN) qui inclurait le PIB sans s'y réduire ainsi que d'autres indicateurs orientés vers la valeur ajoutée et la création de richesse globale.

**L'Indice d'alignement humain** créé en 2019 par Alenvi pour rendre compte de la qualité de la relation proposée par des auxiliaires de vie à domicile sur la base des besoins humains (pyramide de Maslow) pourrait servir de base méthodologique pour évaluer la qualité du lien social en rendant compte du degré de satisfaction des besoins sociaux.

La construction d'un indicateur macro-intergénérationnel agrégé s'accompagnerait d'indices complémentaires pour apprécier les répartitions d'une variable dans la population (indice de Gini), l'inclusivité dans le travail, les niveaux de la solidarité, etc., permettant le pilotage de l'intergénérationnel à des niveaux de granulométries plus fins.

L'objectif est de se doter désormais d'un outil capable de **rendre compte de la balance sociale** incluant la valorisation des biens et services induits dont le lien intergénérationnel serait le moteur.

## Développer une véritable stratégie de pilotage du lien intergénérationnel

Si le lien s'initie et s'apprécie d'abord au niveau micro (cf. principe directeur n°2), il doit pouvoir être globalement piloté au niveau macro, à travers une action publique coordonnée reposant sur des indicateurs pertinents. La plupart du temps, les indicateurs des politiques publiques sont polarisés sur le risque (santé = épidémiologie, sécurité = taux d'incivilités...) signalant une bonne politique par la diminution du taux qu'elle provoque.

### Orientation et propositions

#### ➔ **Basculer l'approche du lien social : penser le lien social comme une richesse plus que comme un risque**

Il ne s'agit plus tant d'adosser le pilotage à des batteries d'indicateurs négatifs (isolement, pauvreté, dépendance, ...) dont il est difficile de tirer une vision synthétique. De même, le pilotage public de cette donnée stratégique ne peut se suffire de sondages d'opinion ou d'enquêtes, qui sont des outils trop hétérogènes et trop peu stables pour servir au pilotage stratégique.

31. MAUSS Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés primitives », L'Année Sociologique, seconde série, 1923-1924. CAILLE Alain, Anthropologie du don, La découverte, 2007

A l'instar de l'économie qui se pilote sur la base d'un indicateur global de la richesse produite (PIB) et ses capacités de croissance, assorti d'indicateurs secondaires (taux de chômage, création d'entreprises, brevets, ...), **affirmer l'intergénérationnel comme un élément de la stratégie nationale** repose donc sur un indicateur macrosocial positif, agrégé et objectivé afin de se donner les **moyens de piloter cette richesse sociale** en tant que telle.

Cela suppose toutefois d'inverser la vision et de considérer que la **richesse d'une nation est sa richesse sociale** (incluant sa richesse économique) **et non sa richesse économique** (incluant sa richesse sociale). Ces critères devraient être aussi impératifs que le calcul de l'impact carbone dans les politiques publiques concernant l'écologie, s'agissant d'une mesure d'écologie sociale primordiale.

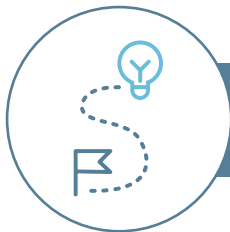
### → **Organiser le pilotage à partir des lieux-source du lien intergénérationnel (cf. supra), irrigués par une abondance de champs thématiques**

Et pour cela, sur chacun d'eux, déployer par exemple les thématiques suivantes : Transmission (biens, mémoire) ; Habitat et lieux de vie ; Solidarité et bénévolat ; Engagement à tout âge ; Ecologie, générations futures ; Economie ; Lutte contre l'isolement ; Santé ; Rites, vie et mort ; Education ; Innovation et transformation ; Culture ; Citoyenneté, démocratie ; Transitions (retraite, travail) ; Emploi, métiers, ...

### → **Confier ce pilotage à une instance ministérielle dédiée**

En raison de cette transversalité par nature et de son utilité sociale, la dimension intergénérationnelle devrait amener à réfléchir à une gouvernance adaptée (depuis un **comité interministériel trimestriel**, par exemple, jusqu'à la création d'un **ministère du lien social** de plein exercice) et à un fonctionnement par programmes ou projets. Cela enracinerait dans la perception du public la prééminence et la transversalité de cette question. Cela permettrait non seulement que cette question déborde les antagonismes de groupes mais, plus largement, que toute action politique soit perçue à l'aune de son impact intergénérationnel, en phase avec les préoccupations croissantes, notamment écologiques, de la population.

Pour ce faire, la démarche pourrait s'accompagner de la mise en place d'un « **observatoire du lien social ou intergénérationnel** » qui associerait plusieurs ministères et acteurs de différents secteurs afin de permettre une action réellement transversale et une portée systémique.



## CONCLUSION

### Vers une nouvelle « alliance pour les générations »

L'enjeu autour du lien intergénérationnel n'est pas seulement, comme on l'aborde ordinairement, de réparer le lien social abimé en luttant contre les cloisonnements des groupes sociaux définis à partir de leur tranche d'âge. Une telle approche, prétendument reliaante, est en réalité clivante, opposant de fait des jeunes à des vieux, des productifs à des passifs, l'avenir au passé, etc. Elle est également paradoxale puisqu'elle concourt en pratique à aggraver les tendances à l'individualisme et à la déliaison.

**L'enjeu véritable est de créer une « habitude et un plaisir du lien », en le rendant désirable par la mise en valeur de ses effets vertueux et bénéfiques pour tous.** Pour cela il faut réhabiliter l'expérience de la cohabitation des âges, en commençant par celle que la famille permet, pour l'étendre à la cohabitation des milieux sociaux, culturels, économiques, spontanément plus cloisonnés. Cela suppose de se relever les manches ensemble pour faire vivre ces nouveaux territoires du lien, gage d'une prospérité économique et sociale repensée à partir de prismes communs et élargis.

Le lien intergénérationnel est notre trame sociale à la fois élémentaire et essentielle. **La fabrique du lien intergénérationnel** peut ainsi tenir la fonction d'un « **rôle-modèle** » de la fabrique du lien social global : les groupes d'individus qui tendent de plus en plus à se côtoyer aujourd'hui comme autant d'« unités autonomes » peuvent y trouver des occasions d'interagir et, ce faisant, se découvrir comme des acteurs complémentaires et déterminés de la construction sociale.

Les crises peuvent avoir en cela un effet révélateur des fragilités du lien, mais également accélérateur d'envies de le consolider, voire de l'élargir ou le réorienter.

**Le lien intergénérationnel ainsi reformulé devient un enjeu stratégique pour la société qui doit faire l'objet d'un pilotage politique objectif et global.** Il s'agit de passer d'une société de la coexistence à celle de la cohabitation, voire idéalement à celle de la cocréation.

Le lien intergénérationnel ainsi redessiné en est l'outil le plus accessible et le plus efficace.





## MERCI AUX PARTICIPANT(E)S AU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA THÉMATIQUE DE L'INTERGÉNÉRATIONNEL (2021-2022)

*Par ordre alphabétique.*

- **Marie AUFFRET** (Bayard)
- **Aurélien BORDET** (Domitys)
- **Nicolas BRUN** (UNAF)
- **Coline COSSERAT**  
(Les Petits Frères des Pauvres)
- **Éric de KERMEL** (Bayard)
- **Françoise FROMAGEAU**  
(Fondation Croix-Rouge française)
- **Paul LABEAU** (Enéal)
- **France LEBRETON** (Bayard)
- **Marie MONGRENIER** (BNP Paribas)
- **Christine POULIQUEN** (VYV 3)
- **Loïc ROLLAND** (Caisse des Dépôts /  
Direction des Politiques Sociales)
- **Catherine SCHWARTZ**  
(Fondation Partage et vie)
- **Lila SAFRAOUI** (Ministère chargé  
de l'égalité femmes/hommes, de la  
diversité et de l'égalité des chances)
- **Thierry ZUCCO** (ADEF résidences)

### CO-RAPPORTEURS

---

- **Thierry CALVAT, Tanguy CHÂTEL et Édouard de HENNEZEL**  
co-fondateurs du Cercle Vulnérabilités et Société



## LE CERCLE VULNÉRABILITÉS ET SOCIÉTÉ

Créé en janvier 2018, le Cercle Vulnérabilités et Société est un *think and do tank* indépendant qui rassemble plus de 40 organisations privées, publiques et associatives de premier plan au sein d'une démarche pionnière : envisager les vulnérabilités du champ social et de la santé (handicap, perte d'autonomie, maladies chroniques, deuils, précarités...) comme autant d'opportunités de progrès.

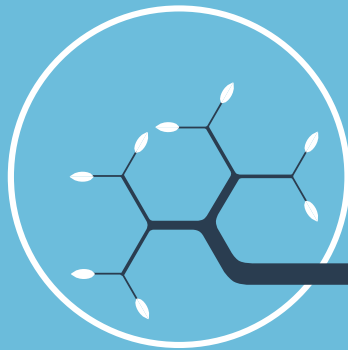
À travers une logique collaborative et transdisciplinaire, il travaille à la formalisation de réponses contemporaines en phase avec des évolutions démographiques et épidémiologiques qui font des personnes vulnérables une réalité de plus en plus massive et incontournable.

### **Portée par une dynamique de réciprocité, son action vise à :**

- ③ Imaginer les conditions d'une meilleure valorisation de la contribution des personnes vulnérables pour produire davantage de développement économique et social et, ce faisant, faciliter leur accueil et leur insertion ;
- ③ Expérimenter ces modèles en vue de valider leur faisabilité et leur pertinence sur le terrain ;
- ③ Restituer les réflexions et les enseignements dans le champ public afin de sensibiliser à l'opportunité de faire évoluer les paradigmes actuels.

Sur la base des travaux et des rencontres qu'il organise, le Cercle Vulnérabilités et Société publie régulièrement, notamment auprès des décideurs publics et privés, des notes de position thématiques, des études, des dossiers de fond, et mène des actions en lien avec l'actualité politique pour promouvoir une approche nouvelle et pragmatique de la vulnérabilité.





# Cercle Vulnérabilités et Société

[www.vulnerabilites-societe.fr](http://www.vulnerabilites-societe.fr)

@Cercle VS

Contact : [team@vulnerabilites-societe.fr](mailto:team@vulnerabilites-societe.fr)

Les structures membres du Cercle Vulnérabilités et Société,  
engagées dans la réflexion et l'action pour *faire de la vulnérabilité une force !*



LA PRÉSENTE NOTE DE POSITION N'ENGAGE PAS INDIVIDUELLEMENT CHAQUE MEMBRE DU CERCLE V&S